

LA PRATIQUE COLLECTIVE

Partie intégrante de l'Ecole de Musique, la pratique collective tient une place importante au sein de la structure.

Nous vous proposons différents ateliers

❖ Ateliers de pratique vocale : (ouvert à tous sans condition de niveau)

Deux ateliers sont proposés aux élèves, en fonction de l'âge :

- Un atelier de 30 minutes pour les **6 / 8 ans**
- Un atelier de 1h pour les + **de 8 ans**

❖ Ateliers de pratique instrumentale : (ouvert avec tous avec un minimum de pratique)

- Orchestre : 1 heure 30 au minimum tous les 15 jours le samedi matin
- Ensemble de guitares : 1 heure par semaine le samedi midi
- Orchestre de cordes 1° cycle : 1 heure par semaine le vendredi de janvier à juin
- Orchestre d'harmonie 1° cycle : 1 heure par semaine le samedi matin de janvier à juin
- Ensemble de flûtes: selon la programmation musicale.
- Harmonie : 2 heures par semaine le lundi en soirée

A partir du niveau IM3 instrumental, les élèves participent à l'orchestre, à l'ensemble de guitares ou à l'harmonie. Les pianistes intègrent la musique d'ensemble à partir du niveau 2^{ème} cycle.

les élèves ont l'obligation d'avoir deux années de pratique collective, dont une année de chorale pour valider leur 1^{er} cycle.